Bègles, le 08 juillet 2026

COMPTE – RENDU
DE LA CONSULTATION DE LA PLACE DU 14 JUILLET
AVEC LE CONSEIL DES SAGES

Séance du mardi 07 juillet 2026

ÉTAIENT PRÉSENT×ES :

- ***Mme Christine BARBIER***
- ***Mme Chantal CHAUVIGNAT***
- ***Mme Chantal DAURIAC***
- ***Mme Monique DUMONT***
- ***Mme Jeannie FABRE-NOYER***
- ***Mme Evelyne LAURENT***
- ***M. Olivier MANIABLE***
- ***M. Claude MULLER***
- ***Mme Nathalie SOULAS***

Membres du CDS

ASSISTAIENT À LA RÉUNION :

- **M. Quentin BELAUBRE,** Adjoint au Maire en charge de l'aménagement du territoire
- **M. Paul-Armand FRÉZOULS**, conseiller municipal délégué pour le CMJ / CDS
- **M. Romain PORCHERON,** responsable du service Dynamiques Citoyennes
- **Mme Alice DENIS,** responsable du service Espaces Publics-Mobilité-Nature
- ***Mme Audrey CHATAIGNÉ**, animatrice CMJ et facilitatrice du CDS*

Ordre du jour :
Consultation de la place du 14 juillet

Monsieur Quentin Belaubre, adjoint au Maire en charge de l'aménagement du territoire, a accueilli les membres du Conseil Des Sages et présenté l'enjeu de la réunion du jour.

La Ville de Bègles réfléchit au réaménagement d'un espace public situé Place du 14 juillet, devant le bâtiment de l'ancienne trésorerie de Bègles, aujourd'hui occupé par l'association « Zone A Partager », en étendant la réflexion aux abords du CCAS mais aussi de la place du Bicentenaire.

Les échanges permettent d'identifier les enjeux de la place du 14 Juillet et plus largement du quartier relié à la place du Bicentenaire :

- Nécessité de développer la place des piétons et gagnant un « esprit place » ;
- C'est un espace stratégique avec des commerces mais aussi le Bureau Information Séniors et le CCAS ;
- C'est un carrefour de circulation multimodal : voitures, transports en commun, vélos, piétons.

Ainsi, deux études ont été commandées au Centre Réseaux et Paysages (CRP) de Bordeaux Métropole :

- La première étude porte sur le réaménagement de la placette située devant la ZAP, comprenant les hypothèses suivantes : la réouverture de trois places de stationnement en arrêt minute, notamment pour faciliter le dépose des bénéficiaires du BIS ; la revégétalisation en pleine terre de la placette en lieu et place de la structure en bois aujourd'hui présente ; la possibilité de « rogner » sur le carrefour de circulation pour gagner de la surface de voie aménageables pour les modes doux (vélos, trottinettes) ; le déplacement des arceaux vélos et le retrait de la colonne Morris pour gagner de la surface utile pour les piétons ; la création d'une canopée végétale devant le BIS ; l'installation de mobilier urbain adapté. Le périmètre de réflexion démarrera dès le bâtiment du CCAS afin de penser une continuité avec l'allée d'arbres de la rue Calixte Camelle.
- La seconde étude porte sur le réaménagement partiel de la place du Bicentenaire, comprenant les hypothèses suivantes : le prolongement de la placette située à l'entrée Ouest de la place par la végétalisation de la contre-allée située au Sud de la place.

Les échanges ont permis d'aborder les points suivants :

- Le pavement situé devant le CCAS est très gondolé et sera à retravailler. L'idée d'installer des bancs en demi-lune autour des arbres pour limiter les chausse-pieds est ainsi proposée.
- Il est proposé que la piste cyclable de la rue Calixte Camelle soit prolongée sur le trottoir après le carrefour de la rue de la Libération.
- Il est remarqué que les hypothèses de l'étude prévoient de couper la placette du 14 Juillet en deux avec une voie de circulation au milieu, ce qui est dommage. Quentin Belaubre explique que l'espace apte à recevoir des

plantations en pleine terre est très limité du fait des importants réseaux qui passent en sous-terrain (il est ainsi impossible de planter trop près de la chaussée ou devant la ZAP). Il explique également que ce passage pourra être aménagé en « Zone de rencontre », donc avec une priorité absolue aux piétons.

- Le devenir de la structure en bois est interrogé, en vue d'une possible réimplantation sur un autre secteur. Quentin Belaubre explique que les premières observations ont mis en évidence une faiblesse des matériaux qui compromet son bon démontage et donc sa possible réimplantation.
- Les Sages rappellent qu'il sera important de positionner les bancs dans des zones d'ombrage l'été mais, si possible, avec du soleil en hiver. La plantation d'arbres caduques est ainsi proposée.
- Il est demandé à ce que les matériaux utilisés soient harmonisés visuellement. Quentin Belaubre propose aux Sages que les options de choix de mobilier leur soient présentées à la rentrée sur catalogue.
- Il sera nécessaire d'installer des vraies toilettes publiques en lieu et place de ceux situés à l'entrée Ouest de la place du Bicentenaire. Le Conseil des Sages rappelle qu'un travail de fond a été mené sur l'ensemble de la ville pour identifier les manques en la matière. Quentin Belaubre explique que l'installation de toilettes publiques sera étudiée pour chaque projet de réaménagement, sur la base des préconisations des Sages.

Quentin Belaubre précise que les études du CRP seront rendues à la mi-septembre et qu'elles seront présentés aux membres du Conseil des sages.

D'autres projets urbains sont évoqués au cours de la réunion :

- Quentin Belaubre présente dans les grandes lignes le projet d'implantation du Réseau de Chaleur Urbain (RCU) qui viendra alimenter en chauffage de nombreux bâtiments municipaux et ainsi permettre d'importantes économies. Concrètement, deux gros tuyaux de 40cm de diamètres seront enterrés sous la chaussé depuis Astria, puis la rue des Quatre Castera, la rue Calixte Camelle et jusqu'à la piscine. Les travaux dureront 13 mois, avec un phasage. Tout cela sera présenté en détail à la rentrée de septembre.
- Des échanges ont lieu sur le stationnement en zone bleue à Bègles. *Après vérification, nous confirmons que ce stationnement n'est pas sectorisé. Ainsi, le détenteur d'un pass zone bleue est autorisé à stationner son véhicule dans les zones concernées où qu'elles soient situées en ville.*